canton de vaud

Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18_HQU_126

Déposé le : 4.9.18

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.
A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Subsides aux assurances maladies, combien ?

Question

Suite aux récentes décisions du Gouvernement dans le cadre des subsides aux assurances maladie entrée en vigueur au 1er septembre 2018, je sollicite le Conseil d'Etat afin de renseigner le Grand Conseil sur la situation actuelle du budget cantonal en rapport avec cette décision.

Quel est l'estimation du dépassement budget sur les postes y relatifs ?

Aussi, quelle sera l'incidence financière sur les comptes 2018 des communes, et ce certainement à travers la facture sociale, partant du principe que ces éléments n'était bien évidemment pas budgétisé ?

Nom et prénom de l'auteur :

Carrard Jean-Daniel

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch